



RESPONSABILITÉ CIVILE 2017 / 2018 GUIDE DE HAUTE MONTAGNE

Nous, soussignés, Syndicat National des Guides de Montagne, certifions par la présente que :

Pierrick FINE

bénéficie, au titre de membre adhérent du SNGM, de la couverture du contrat d'assurance groupe souscrit à notre profit, par l'intermédiaire de la société de courtage Verspieren, auprès de :

Allianz France - N° de police : 58 172 634 135.

Pour la période allant du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018

Ce contrat le couvre dans l'exercice de son métier de guide de haute montagne notamment en :

- Responsabilité civile professionnelle
- Responsabilité civile des clients
- Frais de secours et recherche *

A jour de prime.

Fait ce jour, le 1er octobre 2017, à Francin, pour valoir ce que de droit

Le Président
Christian JACQUIER

RESPONSABILITÉ CIVILE GUIDE DE HAUTE MONTAGNE



Pierrick FINE

- Responsabilité civile professionnelle
- Frais de secours et de recherche*
- Responsabilité civile des clients

Valable du 01/10/2017 au 30/09/2018

ALLIANZ
N° de police : 58.172.634



RESPONSABILITÉ CIVILE GUIDE DE HAUTE MONTAGNE



Pierrick FINE

- Responsabilité civile professionnelle
- Frais de secours et de recherche*
- Responsabilité civile des clients

Valable du 01/10/2017 au 30/09/2018

ALLIANZ
N° de police : 58.172.634

